

Programme d'aide pour les poissons de fond

Le ministre d'État (Pêches), M. Roméo LeBlanc, a déclaré récemment que des normes de qualité plus rigoureuses seraient dorénavant imposées dans le cadre du programme fédéral d'aide provisoire de \$50 millions annoncé en avril dernier pour venir en aide à l'industrie canadienne des poissons de fond. Une importance accrue sera accordée à l'amélioration de la qualité du poisson au moment du débarquement et de la transformation en produits commerciaux.

Pour continuer à profiter du programme, les pêcheurs devront, dans bien des cas, améliorer leurs méthodes de manipulation du poisson, particulièrement lorsqu'il s'agit de saigner et d'appêter le poisson. Les usines de traitement devront également satisfaire à des exigences de qualité avant d'obtenir des subventions.

Cette annonce fait suite à une étude trimestrielle de l'efficacité du programme provisoire, qui fournit l'aide financière nécessaire pour maintenir l'exploitation de la pêche des poissons de fond (les poissons de fond comprennent entre autres la morue, l'aiglefin et les poissons plats qui trouvent leur nourriture dans le fond de la mer). L'industrie a dû faire face à des marchés stagnants, à des prises peu nombreuses et à des coûts d'exploitation plus élevés. "Des mesures sont résolument mises en oeuvre pour améliorer la situation à long terme. Pour une industrie solide, il nous faut du poisson de bonne qualité," a déclaré M. LeBlanc.

Les dispositions du programme concernant les espèces admissibles et les taux des indemnités demeurent inchan-

gées. Les bureaux régionaux d'inspection du Service des pêches et de la mer s'occupent du contrôle de la qualité dans le cadre du programme.

M. Kissinger: ... (Suite de la page 2)

nale. Elle sera l'un des principaux points à l'étude lors du sommet économique qui aura lieu dans quelques semaines. Comme je l'ai dit à mon arrivée cet après-midi, les États-Unis considèrent comme essentielle la participation canadienne à cet effort, car c'est seulement grâce à la libre coopération de nations amies que pourra être justifiée l'interdépendance mondiale.

Conférence de presse

Le 15 octobre, messieurs Kissinger et MacEachen donnaient une conférence de presse conjointe à Ottawa. Sui-vent ici quelques extraits des propos émis par M. Kissinger sur des sujets d'intérêt commun au Canada et aux États-Unis, de même que certaines réflexions sur des questions d'actualité telles la détente et le sommet d'Helsinki:

OTAN

Nous avons parlé du problème de la défense aujourd'hui. Puisque les armes stratégiques deviennent de plus en plus compliquées et que la défense de l'Atlantique nord revêt un caractère de plus en plus différencié, nous croyons que le rôle des armes conventionnelles, et en tout cas celui des options en deçà de la riposte stratégique, devient de plus en plus vital; cela signifie que tous les membres de l'OTAN, en particulier ceux dont les contributions se font principalement au niveau de l'armement classique, doivent reconsidérer les hypothèses élaborées à une époque où la suprématie stratégique américaine déterminait le rôle principal de l'OTAN. C'est donc dans cet optique que nous avons mené nos discussions.

Détente

En ce qui concerne la première question, ce que M. Brejnev a dit, le Président et moi l'avons souvent dit nous-mêmes, c'est-à-dire que nous reconnaissons qu'il existe de profondes dif-

férences idéologiques entre les mondes communiste et non communiste. La détente ne se fonde pas sur l'hypothèse que ces différences idéologiques ont disparu, mais sur les réalités actuelles, soit l'antagonisme des superpuissances nucléaires et la nécessité d'empêcher une guerre nucléaire et, en même temps, de prévenir toute agression — ces deux nécessités indissociables doivent être reconnues, et il ne faudrait pas non plus considérer cette détente comme une faveur que nous accordons ou penser que nous pouvons la retirer par mesure de représailles. C'est une exigence de notre temps, et notre problème est de ménager la détente sans toutefois affaiblir les moyens de défenses de l'Ouest. Nous devons agir sur deux fronts à la fois.

Helsinki et Moyen-Orient

Quant à votre deuxième question, je ne crois pas que la Conférence sur la sécurité en Europe ait sacrifié l'Europe de l'Est au profit du Moyen-Orient. Les frontières dont il a été question avaient toutes été établies par des traités antérieurs à la Conférence d'Helsinki. Des frontières reconnues à Helsinki, toutes avaient été acceptées antérieurement.

Quant à l'influence politique en Europe de l'Est, on admet généralement que les pays jouissent d'une liberté de manoeuvre accrue en période de détente; et ce sont justement les pays qui se préoccupent beaucoup de leur autonomie qui ont le plus préconisé la détente.

Pour répondre à votre question de façon précise, il n'y a pas le moindre rapport entre ce qui s'est passé au Moyen-Orient et ce qui s'est passé à Helsinki.

Droit de la mer

Oui, nous avons discuté longuement de ces deux problèmes et si je ne me trompe pas, nos vues sur le droit de la mer se ressemblent beaucoup. Nous préférierions que la législation, le régime applicable aux zones économiques, ne soit pas unilatérale mais soit établie par un traité international. Nous apprécions que le Canada ait jusqu'ici résisté à la tentation de prendre des mesures unilatérales. Naturellement, nous avons nous aussi nos pressions internes en faveur d'une législation unilatérale.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.